



Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 29

En exercice : 29

Qui ont pris part à la délibération : 27

Date de la convocation : 14/03/2024

Date d'affichage : 14/03/2024

*DELIBERATION N° 023/2024  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SALEILLES*

*SEANCE DU 20 MARS 2024*

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur François Rallo, Maire de la Commune.

**Présents** : François RALLO – Cosme DILME – Carole CARTON – Sonia MAC VEIGH – Modeste BOSQUE – Marie-Anne HAUSPIEZ – Robert TARDA – Céline FREIXINOS – Jacqueline KEILING – Stéphane LE COQ – Armand CHAUVET – Christine BACHES – Claire SALFATI-TEDGUI – Mireille CORONES YAGOUBI – Pascal GIRAUDET – Olivier RABAT – Christian DISLAIR – Richard VENDRELL – Bénédicte SARASSAT – Yannick CALLAREC – Jordi DELCLOS – Joseph CASCALES

**Pouvoirs** :

- Jean PEZIN donne pouvoir à Stéphane LE COQ
- Michèle GRANIER donne pouvoir à Sonia MAC VEIGH
- Patricia PICHARD donne pouvoir à Céline FREIXINOS
- Caroline PICCOLO donne pouvoir à Carole CARTON
- Eliane CHAMBAULT donne pouvoir à Joseph CASCALES

**Absents** : Sylvain VIOT – Eric BOUILLIN

**Secrétaire de séance** : Robert TARDA

**OBJET** : **Approbation du plan de développement des collections (PDC) de la médiathèque.**

Madame Carole Carton, Adjointe chargée de la petite enfance, des affaires scolaires périscolaires-extrascolaires et de la médiathèque fait part à l'assemblée de la nécessité d'approuver le plan de développement des collections de la future médiathèque qui sert d'outil de référence pour définir la politique documentaire des collections de la médiathèque dont l'ouverture est prévue au 1<sup>er</sup> semestre 2025.

En effet, ce plan précise les orientations générales de constitution des collections et leur développement et fixe les critères de choix d'acquisition, le processus d'achat, la mise en valeur et les règles d'élimination ainsi que de conservation des documents.

Ainsi, Mme Carole Carton indique que nos bibliothécaires constitueront les futures collections à partir d'un fonds documentaire déjà existant à la bibliothèque d'environ 8 000 documents qui répondra à plusieurs enjeux comme l'encouragement à la lecture et aux pratiques culturelles dès le plus jeune âge, l'égalité sociale et culturelle, l'épanouissement et le bien-être de la population, ou encore, la participation des usagers au développement des collections grâce à des enquêtes, des votes...

Puis, Mme Carole Carton donne lecture du PDC et de l'organisation des documents dans les différents pôles de la future médiathèque (jeunesse, collègue, Young adult, adultes) et elle présente les motivations qui sous-tendent les collections souhaitées.

Elle expose également les critères de choix des futures acquisitions, le processus d'élimination (« désherbage »), de valorisation des collections, ou encore, l'accès des usagers aux dites collections.

Par suite, Mme Carole Carton propose d'approuver le plan de développement des collections de la future médiathèque et d'autoriser M. le Maire à signer tout document utile en la matière.

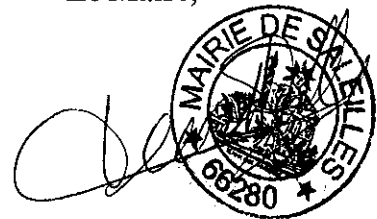
Le conseil municipal, ouï l'exposé de Mme Carole Carton et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **Approuve** le plan de développement des collections de la future médiathèque, tel que joint à la présente délibération ;

- **Autorise** M. le Maire à signer toute pièce utile dans ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,



François RALLO

Publication le : **27 MARS 2024**